

de ces deux artistes avaient laissé dans la soirée. Chanté avec chaleur et un goût exquis, ce duo a porté le comble à l'enthousiasme du public : ces artistes ont été acclamés, rappelés et bissés. Nous arrivons à la partie instrumentale. A franchement parler, nous étions dans des tranches quand M. Auguste Guillaume fit son apparition ! Songez-vous, hasarder un solo de trombone ! C'était réellement se risquer ! Mais notre appréhension n'est venue, dissipée, dès l'audition des premières notes.

Cet instrument ingrat devient dans les mains de cet artiste un véritable bijou de grâce et de douceur. Quelle vigueur, quelle puissance dans le souffle ! et cependant, quelle suavité dans le son ! Les notes graves et aigües, les piqués, les coulés, tout cela a été rendu avec une précision vraiment extraordinaire. Aussi les deux airs variés ont-ils été applaudis à outrance et c'était justice, car cet artiste est réellement doué d'un beau talent.

M. Arné est un tout jeune homme qui promet, et qui, nous l'espérons, ira loin. Un peu ému dès le début, il a vite regagné son sang-froid. Les nombreux applaudissements qui lui ont été prodigués, ont dû lui prouver que ses deux morceaux pour piston avaient charmé l'auditoire. M. Arné possède un doigté facile, il a le coup de langue sûr, il joue avec mesure et expression, ce qui n'est pas peu dire.

La partie comique a été remplie par M. Demartelle. Quelle verve et quel entrain ! Ce chanteur a toutes les qualités qui constituent le comique de bon ton, il possède un organe sonore, un diction irréprochable ; beaucoup d'attitude, et de l'attitude correcte, le geste naturel et un jeu de physionomie inimitable. Il a débité ses chansons avec beaucoup de finesse et de grâce. Aussi l'hilarité a-t-elle été grande et générale. Bientôt et rebelle il a terminé aux applaudissements unanimes de la salle.

N'oublions pas le sympathique accompagnateur, M. Desmout, qui a rempli sa tâche difficile avec talent ; qu'il veuille recevoir ici nos éloges et nos remerciements.

Nos félicitations à l'administration de la Grande-Faïence pour l'organisation de ce concert. Le choix des artistes a été particulièrement heureux et nous espérons bien qu'elle n'en restera pas là.

Le drame de la rue d'Angleterre. — Ce matin, vers 11 heures, rue d'Angleterre, à Lille, une voiture transportait à la maison de santé une jeune fille de 25 ans, qui, dans une tentative de suicide, venait de se tuer horriblement.

Marié Lesage, d'une grande beauté et appartenant à une famille honorable de Lille, donnait, depuis environ trois semaines, de graves inquiétudes sur son état mental.

Elle semblait affectée de cette vanité de être qui est connue sous le nom de délire de persécution et qui devient de plus en plus fréquente.

Elle voyait partout « des hommes qui voulaient l'attaquer. »

Ce matin, ses terreurs habituelles la reprirent à un degré si intense, qu'elle se résolut d'en finir. Arrivé chez M. Ebonax, est déclaré d'un air calme, « se donner elle-même la mort que de la recevoir de leurs mains ».

Alors, elle s'est emparée d'un rasoir et a tenté d'abord de s'ouvrir le poignet. La lame n'a pas porté profondément et n'a atteint que quelques nerfs et quelques tendons.

Avec une effrayante énergie, la malheureuse s'est attaquée à la gorge et s'est pratiqué autour du cou deux enlignes qui forment une grande plaie circulaire.

Ce triste drame dont la folle paraît avoir joué le premier rôle, s'est accompli au domicile de la victime, rue d'Angleterre.

Les docteurs Lingsand et Daubresse, mandés en toute hâte, ont prodigué les premiers soins à la blessée, qui s'est montrée fort douce et fort tranquille du moment où elle a été remise entre les mains des médecins. Néanmoins, sa monomanie n'a abandonné pas. A l'hôpital, elle a tenu ce propos :

— Vous m'avez conduite dans une maison de santé. J'ai bien peur qu'il ne me tue ici.

Quelle grave que soit son état, les docteurs Lingsand et Daubresse ont un sérieux espoir de guérison.

Un garnisier de cardes, Antoine Rouchet, a été arrêté, hier, pour vol de toilettes emballées commis chez M. M... négociant.

Une jeune fille de la rue Margenta, Maria Houzé a été aussi conduite au dépôt de détention pour vol de linge au préjudice d'une de ses voisines, Julie Pieters.

Un coq et une poule appartenant au chef de dépôt des tramways de la route de Watrelas ont été enlevés pendant l'avant dernière nuit.

L'auteur présumé de ce vol est recherché.

déjà fait pas mal de dupes au bon pays de France, revient sur le tapis avec une impudence audace. On nous communique une nouvelle lettre adressée par un de ces escrocs de Madrid à un honorable négociant de Maro en-Barcel, M. H., qui est la reproduction exacte de celles que nous avons nous-mêmes mises dans le public en garde à plusieurs reprises. (ECHO.)

— CALAIS. — Samedi matin, il est venu 838 sacs de dépouilles, pour l'Inde, en vertu de la loi du 25 août 1870, et le *Sampshire* (478).

— AMIENS. — Les Frères de l'Abbaye de Valloires, dont nous avons annoncé l'expulsion, viennent d'être réintégré dans leur domaine, par ordre de M. le préfet de la Somme, le même que les avait chassés le 5 novembre dernier.

— PAR DÉCRET en date du 15 décembre, M. Saegelin, conseiller de préfecture de l'Oise, est nommé conseiller de préfecture de la Somme, en remplacement de M. Albert de Malloré, démissionnaire.

— ARMENTIÈRES. — M. Em. de Larivière, professeur d'anglais au collège de Béthune, vient d'être nommé avec avancement au collège d'Armentières en remplacement du professeur de langues, de ce collège, nommé au lycée de Saint-Quentin.

— Les commerçants patentés désignés sur la liste sont convoqués au lundi 26 décembre courant, à neuf heures à l'Hôtel-de-Ville d'Armentières, à l'effet de procéder au renouvellement des membres de la Chambre consultative des arts et manufactures d'Armentières, appartenant à la 1<sup>re</sup> série sortant d'exercice en 1880, qui sont MM. Béghin, Antoine, Lacherez, Dewilde, Mahieu Auguste et Dufour Edouard.

— BOURBOURG. — Il vient de mourir à Bourbourg, un ancien notaire qui laisse deux millions de fortune et qui a été marié deux fois, par deux testaments, qui ont été déposés aux mains de M. le président du tribunal civil de Dunkerque. Un certain nombre d'héritiers du défunt prétendent que doit exister un troisième testament qui révoquerait les deux autres. Mais où serait ce troisième écrit ? Dans le paletot du défunt. Mais où est le paletot ? Il a servi à conserver le cadavre de la femme.

Il tenait beaucoup à ce paletot. Il voulait toujours l'avoir à côté de lui, même quand il n'en avait pas revêtu, aussi il avait fait faire un paletot au défunt connaissant l'affection qu'il avait pour ce vêtement, n'a rien trouvé de mieux que de le désigner pour ensevelir son maître. Le paletot est donc dans le cercueil inhumé dans le cimetière.

Comment faire des recherches dans ce vêtement pour voir s'il ne contiendrait pas dans les poches des choses entre étoffe et la doublure, soit un testament, soit tout autres papiers utiles à la succession ? Les héritiers, qui prétendent que la dissection du paletot pourrait produire des révélations importantes, vont, dit-on, présenter requête pour être autorisés à examiner le cercueil et à en extraire le mystérieux contenu.

— DUNKERQUE. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un éboulement considérable s'est produit dans un égout en construction de la rue du Jeu de Paume.

Trois terrassiers ont été ensevelis sous les débris.

Après une heure de travail, on est parvenu à retirer vivants deux malheureux ouvriers, se querellaient très souvent, et cela en raison surtout de ce que le mari, excessivement jaloux, se laissait alarmer par le plus petit retard de sa femme, qui, employée dans un magasin, ne rentrait que le soir et les époux J... demeuraient dans une maison au domicile conjugal. Les scènes violentes étaient si fréquentes que les voisins tourmentés étaient pour ainsi dire habitués au concert nocturne de cris et de appels si désespérés ne faisant entendre, qu'ils ne furent plus restés si indifférents et qu'ils furent interrompus dans le logement des époux J... Là, ils virent le mari, fort, cynique, impertinable, qui tenait encore à la main un filon vide, tandis que sa femme se tordait sur le lit, en proie aux plus atroces souffrances. Après une heure de travail, on avait tout à coup tiré de dessous l'oreiller une fiole dont il avait versé le contenu sur le visage et sur le corps de sa malheureuse femme, dont les supplications et les larmes ne produisirent aucun effet. Les secours les plus prompts n'ont même pas soulagé la femme J... qui a été transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

Le criminel a été arrêté sur l'heure et les quatre catégories de travailleurs de la fontaine de la rue de la République, qui ont des voisins et des amis du ménage J... est que le mari ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés intellectuelles, et qu'une femme ne lui donnait aucun motif de jalousie.

— WIGNONNIÈRES. — Depuis la visite de M. le Préfet du Nord à Fournies, il n'est bruit à Wignonières que de la démission de M. Réal comme maire, conseiller d'arrondissement, délégué cantonal, et directeur primaire et de président de la Société Industrielle de Fournies.

— CAMPAGNE. — Samedi, Augustin Dubois, scieur de long, à Buiro-le-Sec, a été trouvé pendu dans son étable à vaches où il avait pratiqué un trou dans le plancher de sa maison. On a constaté le besoin de quelques heures auparavant. Depuis quelque temps, cet homme ne cessait de s'enivrer.

— SEBONCOURT. — La création d'un bureau télégraphique municipal doit être autorisée dans la commune de Seboncourt.

— DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 19 décembre. — M. Louis Desmuller, rue de la Pile, maison Bonjean, 238. — Auguste Vincke, rue des Fossés, 78. — Marie Delgrange, rue de Mouvaux, cour du pain noir, 2. — Désiré Darmon, rue de Soubaire, 3. — Alexandre Desfontaines, rue de Croix, 30. — François et Henri Carré, jumeaux, rue de la Basses-Masure, cour Agache, 14. — Gustave Touare, rue de la République, 31. — Jean David, rue des Fabricants, 15.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 19 décembre. — Pierre Verbeke, 61 ans, journalier, rue Fourcroy, 10. — Jean Debouze, 38 ans, 9 mois, négociant en vins, rue Pavée, 19. — Arthur Hennebel, 7 mois, rue des Fossés, cour Delpanque.

— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 décembre. — Les amis et connaissances de la famille MANCHE DUBRONFAUT, qui parobit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Justine-Joseph DUBRONFAUT, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1880, dans sa 30<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNEL qui auront lieu le mercredi 22, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth.

— L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lanoire, 189.

Les amis et connaissances de la famille DEBOUVRE-LEKEUCHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore-Jean DEBOUVRE, marié de vins, tonnelier, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1880, dans sa 59<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le Mardi 21 courant, à 8 heures, aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/4, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNEL, qui auront lieu le mercredi 22, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pavée, 19.

— L'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin à Roubaix, le mardi 21 décembre 1880, à 9 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Pierre Louis-Joseph PENNEL, époux de Dame Augustine NYS, décédé subitement à Roubaix, le 25 juin 1875. — Âge de 33 ans ; et de Mademoiselle Anna-Sophie PENNEL, décédée à Roubaix, le 4 décembre 1877, à l'âge de 20 ans et 7 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— L'OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, le mercredi 22 décembre,

à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-François BATAILLE, percepteur en retraite, décédé à Roubaix, le 22 novembre 1880, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

**Correspondance**  
Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

**L'aqueduc collecteur**  
Monsieur le directeur en chef du Journal de Roubaix

Toutes les caves des quartiers du Trichon, de la rue Neuve, de la rue Sébastopol, etc., sont encore inondées et, en dehors de la détérioration que les inondations répétées causent aux immeubles, les dégâts sont considérables surtout dans les magasins de laine en sous-sol.

Ne serait-ce pas le cas pour les électeurs de ces quartiers de refuser énergiquement leurs voix, aux prochaines élections municipales, à tout candidat qui ne s'engageait pas à faire de la question d'un aqueduc collecteur une question primordiale ?

Agreés, monsieur, mes salutations empressées.

Roubaix, 20 décembre 1880. J. G.

**Belgique**  
— LIÈGE. — La Meuse a pourvu jusqu'à hier son mouvement ascensionnel, son niveau dépassant l'ordinaire de 2 mètres. Les rivières, les ports et une partie des quais, sont submergés ; il en est de même des campagnes bordant le fleuve en amont comme en aval de la ville. Mais on s'attendait à ce que le courant aurait été la Meuse ne charrie pas d'épaves parce qu'on avait pris soin dans toutes les terres susceptibles d'être inondées, de faire creuser des fossés pour enlever l'eau, et de mettre à l'abri tous les objets susceptibles d'être emportés. L'inondation n'en constitue pas moins un notable embarras pour la navigation. Les bateaux qui traversent le fleuve sont arrêtés au long des quais pour en opérer le déchargement mais on n'en voit que fort peu.

**FAITS DIVERS**  
— UNE DANSEUSE ASSASSINÉE. — On écrit d'Angers :

Mlle Maria Guillois, âgée de vingt-deux ans, danseuse au théâtre du Mans, de passage dans notre ville, a été assassinée hier, entre sept et huit heures du soir, à son domicile, 2, rue de la Poissonnerie.

La malheureuse a été étranglée. Son cadavre a été retrouvé tout habillé sur son lit.

On ignore jusqu'ici le mobile du crime, de même qu'on n'a pu en découvrir l'auteur.

— La série au vitriol continue, dit le *Journal*. Voici le nouveau crime accompli hier à l'aide de ce corrosif :

Les époux J... demeuraient dans l'une des premières maisons du boulevard Voltaire, se querellaient très souvent, et cela en raison surtout de ce que le mari, excessivement jaloux, se laissait alarmer par le plus petit retard de sa femme, qui, employée dans un magasin, ne rentrait que le soir et les époux J... demeuraient dans une maison au domicile conjugal. Les scènes violentes étaient si fréquentes que les voisins tourmentés étaient pour ainsi dire habitués au concert nocturne de cris et de appels si désespérés ne faisant entendre, qu'ils ne furent plus restés si indifférents et qu'ils furent interrompus dans le logement des époux J... Là, ils virent le mari, fort, cynique, impertinable, qui tenait encore à la main un filon vide, tandis que sa femme se tordait sur le lit, en proie aux plus atroces souffrances. Après une heure de travail, on avait tout à coup tiré de dessous l'oreiller une fiole dont il avait versé le contenu sur le visage et sur le corps de sa malheureuse femme, dont les supplications et les larmes ne produisirent aucun effet. Les secours les plus prompts n'ont même pas soulagé la femme J... qui a été transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

Le criminel a été arrêté sur l'heure et les quatre catégories de travailleurs de la fontaine de la rue de la République, qui ont des voisins et des amis du ménage J... est que le mari ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés intellectuelles, et qu'une femme ne lui donnait aucun motif de jalousie.

**Revue des Sciences**  
L'hygiène des hommes livrés aux travaux de la maison. — On s'occupe de plus en plus de l'hygiène des hommes livrés aux travaux de la maison. — On s'occupe de plus en plus de l'hygiène des hommes livrés aux travaux de la maison. — On s'occupe de plus en plus de l'hygiène des hommes livrés aux travaux de la maison.

Un médecin d'une érudition agréable, d'un style aisé, et de ses goûts, aussi bien que sa culture littéraire, ont maintenu sur cette frontière élégante qui sépare les lettres de la médecine, Réveillé-Parise, a publié jadis un livre sur la physiologie et l'hygiène des hommes adonnés aux travaux de l'esprit (1). Cet ouvrage, très apprécié des gens de goût, nous revient aujourd'hui, sous une forme rajeunie, dans une édition nouvelle à laquelle M. E. Carrière, justement apprécié comme médecin et comme écrivain, a donné ses soins. Le sujet est vieux, mais n'a pas vieilli ; et l'accroissement de l'activité et de la production intellectuelle sous leurs formes diverses de manifestations lui donne aujourd'hui un intérêt plus grand et une incontestable actualité. La République des lettres (celle qui nous divise le moins) est en effet remplie d'un peuple innumérable, fourmillant, agissant, pensant, écrivant, de cerveaux tenant le corps dans une étroite et domageable servitude, et ces *faits de travail*, comme les appelle avec respectueux étonnement Tisson, insensé d'une hygiène qui ne semble pas faite pour eux, rompent étonnément ces belles harmonies qui ont été primordialement établies entre l'activité de l'esprit et celle du corps, et s'achèvent par cet excès du travail, le plus noble de tous, mais qui s'exerce comme tous les excès, vers une existence souffrante.

L'hygiène doit bien à ces imprévues et à ces prodiges d'un genre particulier ses avertissements sévères, disent-ils avoir le sort de ceux de Cassandre.

Le travail d'esprit est bon en lui-même ; il est une condition de l'équilibre de la santé et du contentement de soi-même, et un contrepoids salutaire aux excès d'autre nature, qui sont d'ailleurs, même quand on abuse du travail, bien autrement destructifs.

(1) Réveillé-Parise, *Physiologie et Hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*. Paris, 1881, J.-B. Baillière. Edition nouvelle par le docteur E. Carrière.

Il y a plus : quand il est sage conduit on peut côtoyer les limites qui séparent la modération de l'excès sans courir trop de risques. Le cerveau est peut-être, malgré sa fragilité apparente, le plus tolérant de nos organes ; mais il est aussi le plus exigeant, et il prétend ne partager avec aucun autre l'autocratie que l'habitude du travail intensif lui a une fois donnée. L'homme a travaillé de bonne heure, qui n'a pas cessé de travailler, et qui a donné sa vie entière à cette belle et noble passion, a mis de son côté de singulières chances de durée. Les Humboldt, les Guizot, les Thiers, n'ont peut-être dû leur longévité qu'à cette persistante activité de l'esprit, qui a fait l'admiration de leurs contemporains, et n'a pas failli jusque dans l'âge très avancé. L'activité cérébrale a son utilité physiologique ; elle est salutaire en elle-même et elle semble imprimer à tous les rouages de l'économie une sorte d'impulsion qui les fait fonctionner avec plus d'entrain, et même temps qu'elle augmente la force de résistance du système nerveux aux causes de maladie dont il subit presque toujours le premier l'agression. Si le mouvement physiologique de l'expression de la vie, le mouvement intellectuel est la condition d'une santé durable et résistante, et d'autant plus que l'habitude en a fait un besoin.

J'ai connu des hommes d'une rare activité d'esprit qui, fuyant leur cabinet de travail pour la campagne, trouvaient la fatigue là où cherchaient le repos et tombaient dans un état de malaise qu'un travail modéré pouvait dissiper. Il n'y avait pas là seulement la rupture préjudiciable d'une habitude, mais bien aussi la non-satisfaction d'un besoin fonctionnel.

L'homme qui se livre sans mesure aux travaux de l'esprit a une physiologie très spéciale qu'il s'est faite artificiellement. Il a prié à ses muscles ce qu'il a donné à son cerveau et, rompant violemment des équilibres préétablis, il s'est constitué à l'état d'anomalie, si ce n'est de monstruosité physiologiques, imitant, dans un ordre plus élevé, ces créations artificielles des éleveurs qui réalisent des types difformes, mais merveilleusement adaptés à la destination spéciale qu'ils leur assignent. Ce ne sont guère que des cerveaux régnaient despotiquement sur des corps qu'ils brutalisent jusqu'à ce que ceux-ci se révoltent, par les mille moyens dont ils disposent, contre une servitude sans mesure. A ce métier, qui n'est pas d'œuvre, le devient ; à des muscles les voit s'amollir ; qui digère aisément tombe sous la tyrannie d'un estomac les d'être malmenés ; qui a une santé primitivement bonne la livre aux hasards de toutes les indispositions, de toutes les maladies et de toutes les infirmités qui passent. L'individu prépare la race, et l'entraînement abusif du cerveau a déjà imprimé à celle dont nous faisons partie un cachet physique particulier, et prépare un sort bien autrement rigoureux à celle qui viendra.

Tisson, qui a devancé Réveillé-Parise dans cette étude de l'influence qu'exercerait sur la santé les excès du travail d'esprit, avait ramené aux chefs suivants les griefs que l'hygiène peut invoquer contre eux : l'inaction, la contention de l'esprit, les veilles, l'air confiné, le défaut de culture corporelle ; le travail pendant les repas ou peu après ; la résistance, par oubli, aux sollicitations des besoins organiques ; l'isolement volontaire. Tout est, ou peu s'en faut, dans cet acte d'accusation et Réveillé-Parise n'a pu que le reproduire dans son entier. Bien anormal est, en effet, la vie que nous menons quand une idée s'empara de nous, que nous devenons *sa chose* et que nous nous concentrons en elle pendant des mois, si ce n'est des années. L'homme de travail sacrifie tout ce qu'il peut sacrifier à sa passion favorite, qui devient bientôt sa passion unique ; il ne se sert guère de ses muscles que pour aller de sa bibliothèque à son fauteuil, de son fauteuil à sa bibliothèque ; tout autre exercice étranger au grand œuvre qu'il poursuit lui semble une usurpation malséante sur les droits de son cerveau. Il n'y a plus de mouvements ailleurs, parce que tout mouvement est là ; les fonctions digestives, qui ont besoin du concours auxiliaire des membres, voient ceux-ci se révolter contre elles, comme dans l'apologie de Ménéclius Agrippa, et ne tardent pas à s'altérer ; l'appétit diminue ; les muscles de l'intestin tombent dans une torpeur complète, et la privation de l'air vif du dehors vient s'ajouter aux inconvénients des attitudes uniformes ou vicieuses qu'impose le travail de cabinet. Comment la santé pourrait-elle s'accroître de ce renversement absolu des conditions qui la garantissent ?

Réveillé-Parise a tracé en termes vifs le tableau de la vie excentrique des mondaines du travail : « Etre longtemps assis, courbé sur un bureau, souvent la tête au feu et les pieds glacés ; se lever, se rasseoir, se frapper le front par intervalle ; quitter sa plume, la reprendre, la ranger ; tantôt s'épanouir et tantôt contracter brusquement les traits de sa figure ; s'animer, se calmer, s'agiter de nouveau automatiquement, telle est en général, la situation d'un homme qui médite profondément et veut exprimer sa pensée. Ces mouvements, en eux-mêmes n'entraînent pas de grands inconvénients, à l'exception de la courbure prolongée du tronc, surtout si l'on est myope. Une semblable position gêne singulièrement la circulation, favorise les stases du sang abdominal, comprime le foie, l'estomac et nuit aux fonctions de ces organes. Je puis assurer que cette cause de maladie, quel qu'une des moins remarquées, et très active, car elle agit sans relâche et presque à l'insu de l'individu, son action influe même sur la stature. Joseph Scaliger remarque que Lipse et Casaubon étaient tout courbés par l'étude. Les tables à la Tronchin entraînent avec avantage la cause dont il s'agit ; mais il est difficile d'écrire longtemps debout. On voit des penseurs qui travaillent dans leur lit, pose très commode pour méditer, mais non pas pour

écrire. Le célèbre Cujas étudiait tout de son long sur un tapis, le ventre contre terre, et entouré de monceaux de livres. Il arrive parfois qu'une position fâcheuse est commandée par le travail. Michel Ange après avoir peint les plafonds de la chapelle Sixtine, éprouva un accident singulier : il ne pouvait presque plus rien en regardant en bas ; il voulait lire une lettre, il était obligé de la tenir élevée ; cette incommodité dura, dit-on, plusieurs mois.

Le danger d'une atmosphère confinée est le corollaire de celui de la séquestration volontaire à laquelle se condamnent les hommes de cabinet et il double les inconvénients du défaut d'exercice. Il est peu de savants ou de littérateurs qui sachent travailler en plein air ; ceux qui ont besoin de concentrer leur pensée sur un objet unique la voient s'évaporer en mille fugaces capricieuses et se laissent absorber dans cet état aussi deux qu'improductif que l'on appelle la rêverie. J'ai connu du reste des gens de lettres qui ne pouvaient rien produire de bon s'ils n'éprouvaient une souffrance physique ou du moins une absence de bien-être ; que le coin du feu engourdisait ; dont un bon feu tendait à enlever la verve, et qui ne s'occupaient leur corps à leur esprit qu'en faisant au premier des conditions rigoureuses.

Au reste, rien n'est individuel comme l'ensemble des conditions extérieures qui font le travail d'esprit facile ou ingrat, et l'on ferait un volume des bizarreries des grands hommes à cet égard. Elles sont telles et elles écartent tellement l'écrivain ou l'artiste, qui sont sur le trépidé, des conditions de la vie commune que l'on a pu dire, non sans une certaine impiété, que le génie porte la raison humaine à cette limite où elle n'a plus qu'à faire un faux pas pour verser dans la bizarrerie, au sens que les aliénistes donnent à ce mot.

Mais le génie peut ne pas toujours être déborder, et à côté des hommes qui se livrent à ses emportements et qui en acceptent les conséquences, il en est d'autres qui, dans l'intérêt même de leur mission, sont ménagers de leurs forces et, mettant de la règle dans leur vie et leur production intellectuelle, savent tirer un bon parti d'une organisation délicate et de forces physiques très limitées. Racine, Maine de Biran, Walter Scott et tant d'autres sont des exemples encourageants de ce genre.

Il n'y a pas, à proprement parler, de maladie des gens de lettres, mais les hommes adonnés aux travaux de l'esprit sont enclins plus particulièrement aux maladies qu'engendrent d'ordinaire leur mode d'activité et les conditions dans les lesquelles elle s'exerce. L'ouvrage de Réveillé-Parise énumère judicieusement les formes particulières de fragilité de la santé des hommes de cette catégorie et en fait découler les règles d'hygiène qui leur conviennent et qui peuvent ainsi se résumer : travailler tous les jours, mais seulement quelques heures ; entretenir le travail de la pensée d'exercices physiques ou de promenades ; diversifier les travaux les uns par les autres de façon à produire une salutaire diversion ; mener une vie sobre et ordonnée ; s'imposer une règle et ne pas s'en départir ; tel est le langage de l'hygiène.

Rien n'est plus sage que ce n'est sa parfaite inutilité. Il y a quatre espèces de travailleurs de la pensée : ceux qui en font une profession et lui donnent ce qu'elle leur demande ; — ceux qui travaillent pour satisfaire leur curiosité d'esprit et ne produisent pas eux-mêmes ; — ceux qui ont les appétits de la notoriété et mettent parfois du talent à sa poursuite — enfin ceux qui portent au front cette belle flamme qu'on appelle le génie, qui sont vains au monde bien moins pour eux que pour les autres et y remplissent une mission. Ces derniers ont la passion et le martyre de la gloire, et le bonheur et la santé se sont guère faits pour eux. Les autres peuvent se faire une règle et la suivre de près ou de loin, et l'hygiène du travail de l'esprit existe à la rigueur pour eux. Ils en trouveront les principes exposés dans ce livre avec précision, netteté et élégance et fussent-ils décidés par avance à n'en pas tirer profit, ils seront avertis au moins des périls qu'ils courent en ne se rangeant pas au nombre de ces natures « modérées et moyennes » que Montaigne admirait, mais qui sont clairsemées dans le monde des hommes adonnés aux travaux de l'esprit.

**Choses et Autres**  
Un ménage recevait fréquemment le docteur Z...  
Le jour de réception, l'un des enfants de la maison manifestait une joie exagérée.  
Le médecin le questionna :  
— Cela te fait donc bien plaisir que je vienne dîner chez ta maman ?  
— Oh ! oui !...  
— C'est parce que tu m'aimes beaucoup n'est-ce pas ?  
— Oh ! non ; c'est parce qu'il y a un plat de plus.

La marraine du petit Paul lui montre trois joujoux, en lui disant d'en choisir un.  
— Eh ! lui demanda sa maman, comment les trouves-tu ?  
— Oh ! très jolis.  
— Et lequel as-tu choisi ?  
— J'ai choisi le cheval... le mouton... et le polichinelle !

La maman du petit Paul :  
— Oh ! mon Dieu ! la scarlatine court le quartier !  
Le petit Paul, très posément :  
— Eh bien, si elle court... nous ne l'attrapons pas !...  
Quand le petit Paul a de mauvaises notes à sa pension, sa maman le prive de dessert.  
Samedi dernier, son bulletin était satisfaisant, on lui présente des fruits et des gâteaux, dont il s'empresse de remplir son assiette.  
— Eh bien, qu'est-ce que tu fais donc ? lui dit sa maman.  
— Je prends de l'avance !

Un joli mot de l'ambassadeur japonais vient de mourir :  
Il parlait un assez bon français, et avait épousé un de nos compatriotes à peine débarqué au Japon et ne parlait pas un mot de la langue du pays.  
— Ces jeunes gens s'aimaient, ajouta-t-il fièrement, ma nièce parlait à son mari le japonais — avec la traduction... en regard.

On parle d'un monsieur de mauvaise allure qui passe pour être très fort à l'épée.

**Choses et Autres**  
Un ménage recevait fréquemment le docteur Z...  
Le jour de réception, l'un des enfants de la maison manifestait une joie exagérée.  
Le médecin le questionna :  
— Cela te fait donc bien plaisir que je vienne dîner chez ta maman ?  
— Oh ! oui !...  
— C'est parce que tu m'aimes beaucoup n'est-ce pas ?  
— Oh ! non ; c'est parce qu'il y a un plat de plus.

La marraine du petit Paul lui montre trois joujoux, en lui disant d'en choisir un.  
— Eh ! lui demanda sa maman, comment les trouves-tu ?  
— Oh ! très jolis.  
— Et lequel as-tu choisi ?  
— J'ai choisi le cheval... le mouton... et le polichinelle !

La maman du petit Paul :  
— Oh ! mon Dieu ! la scarlatine court le quartier !  
Le petit Paul, très posément :  
— Eh bien, si elle court... nous ne l'attrapons pas !...  
Quand le petit Paul a de mauvaises notes à sa pension, sa maman le prive de dessert.  
Samedi dernier, son bulletin était satisfaisant, on lui présente des fruits et des gâteaux, dont il s'empresse de remplir son assiette.  
— Eh bien, qu'est-ce que tu fais donc ? lui dit sa maman.  
— Je prends de l'avance !

Un joli mot de l'ambassadeur japonais vient de mourir :  
Il parlait un assez bon français, et avait épousé un de nos compatriotes à peine débarqué au Japon et ne parlait pas un mot de la langue du pays.  
— Ces jeunes gens s'aimaient, ajouta-t-il fièrement, ma nièce parlait à son mari le japonais — avec la traduction... en regard.

On parle d'un monsieur de mauvaise allure qui passe pour être très fort à l'épée.

— Eh bien, que pensez-vous de lui ?  
— Dame ! à l'épée, je ne le craindrais pas ; mais, au baccarat, j'en aurais une peur !...  
A l'exercice des réservistes.  
Un soldat cracha dans les rangs.  
Le sergent de manœuvres, un vieux brigard, s'écria d'un air indigné :  
— Quatre jours de salle de police au n° 6. On crache pas dans les rangs ; on n'est pas dans un salon ici !

**Spécialité de Fouritures**  
**Mme Vve Pierre BONNAVE**  
Rue du Vieil-Abreuvoir, 54  
ROUBAIX  
CÉSSION DE COMMERCE  
Vente à très grand rabais de manehons, boas, cravates, crêpes et bas de manehons, fouritures, en bandes pour garnitures en sking, causer des Indes, etc. jusqu'au 31 décembre 1880. 22994

**NOUVELLES DU MATIN**  
LE SCRUTIN DE LISTE  
Paris, 19 décembre.  
Plusieurs journaux ont précédé à M. Bardoux l'intention de retirer son projet de loi sur le rétablissement du scrutin de liste. M. Bardoux a déclaré que cette nouvelle était complètement fautive.

**UNE NOTE DE LA PORTE**  
Constantinople, 19 décembre.  
La Porte a adressé au président à M. Bardoux une note dans laquelle elle adhère à leur note du 5 décembre, relativement à la délimitation immédiate de la frontière turco-monténégrine, de l'embouchure de la Rjana à Scutari, en passant par le lac Saz.

**L'AGITATION EN IRLANDE**  
Londres, 19 décembre.  
Plusieurs journaux irlandais assurent que le gouvernement interdira les réunions agraires.  
Dans un meeting tenu par les conservateurs à Chest-rfield, on a adopté une résolution reprochant au cabinet sa conduite en Irlande.

**NOUVELLES DU SOIR**  
Voici le texte du sommaire du *Journal Officiel* d'aujourd'hui.  
Décrets nommant des maires et des adjoints. Décisions autorisant la création d'établissements de poste dans les communes de Meyranes (Gard), Corons (Gironde), La Sauve-Majeure (Gironde), Portels (Gironde), Saint-Sourin-de-Cadourne (Gironde).  
Décision autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux dans les communes de Broquebourg (Cantal) et de Seboncourt (Aisne).

**ÉLECTION LÉGISLATIVE**  
Election législative du 19 déc. 1880. Arrondissement de Foix (Ariège). Manquent treize communes qui ne peuvent modifier le résultat de l'élection.  
De Bellens, républicain, 9935 voix, élu ; Docteur Frezouls, républ. 4973.

**UNE LETTRE DE PASCAL GROUSETT**  
Le *Voltaire* publie une lettre de Pascal Grouset assurant que dès 1875 il connaissait l'origine des fonds que M. Adam avait envoyés à M. Rochefort.

**PETITE BOURSE DU 19 DÉCEMBRE**  
3 0/0 84,87. — 5 0/0 119,40 26. — Italien 88,23 20. — Florin 75,5/8. — Turc 12 60 80. — Pérou 29 7/16. — Egypte 383,359 363 1/2. — Banque ottomane 551,87 560. — Extérieur nouveau 49 1/2. — Hongrie 97. — Foncier Algérie 647,50. — Panama 497,493 85. — Obligations Tunis 358,357. — Marché lourd sans affaires.

**Dépêches Télégraphiques**  
(Service particulier)  
**LE LIVRE JAUNE**  
Paris, 20 décembre 1880.  
Le livre jaune dont la publication a été annoncée depuis plusieurs jours et qui comprend les documents diplomatiques concernant la question de Monténégrin et la démonstration navale, a été distribué aujourd'hui aux Chambres.

Il débute par une dépêche datée du 2 décembre, adressée au ministre des affaires étrangères par M. Tisson, ambassadeur de France à Constantinople et il se termine par une lettre de l'amiral Duligno, portant la date du 7 décembre et par laquelle le ministre de la marine transmet à son collègue des affaires étrangères la copie d'une lettre du prince Nicolas adressée à l'amiral Duligno pour le remercier de ses commandements des escadres de l'appui qu'il lui a prêté.

Les premières dépêches racontent les efforts de la porte pour faire adopter une solution de la question monténégrine sur la base de l'*uti possidetis* et le refus des puissances.

Le 9 septembre, le contre amiral Lafont quittait Toulon, avec le *Surfres*, le *Friedland* et le *Héroïque*. Le même temps le prince Duligno déclarait qu'il serait prêt à occuper Montenegro, mais qu'il n'aurait pas le désir de ne pas entrer en relation directe avec les autorités turques et il donnait l'ordre au commandant de ses troupes de s'occuper Duligno que sur l'invitation de l'amiral Seymour.

Les instructions données au contre amiral Lafont après avoir reçu l'historique de la question, se terminent ainsi :  
« J'estime que, dans les cas ordinaires, les décisions qui doivent diriger les forces armées servent à maintenir l'équilibre des puissances et des divisions de chaque puissance à la majorité des voix. Si un dissentiment persistant se produisait, nous en aurions le gouvernement qui trancherait la question.  
Le commandant en chef des escadres appartenant à l'officier général le plus élevé en grade et en ancienneté. En cas d'absence temporaire, l'officier le plus ancien après lui prendra sa place.  
« Dès votre arrivée à Raguse, vous aurez à vous mettre en communication avec les commandants des escadres des autres puissances et vous concerterez avec eux sur la façon la plus utile de déployer devant Duligno les forces navales alliées.  
« Quand une décision aura été prise à cet égard, le commandant en chef adressera probablement une sommation aux autorités locales de Duligno, leur enjoignant de livrer la ville et son territoire au Prince de Montenegro. Si les agents de la Porte déclarent qu'ils y consentent, il ne sera donné aussitôt avis au Prince de Montenegro, qui sera invité à faire avancer ses troupes et à prendre possession de Duligno, si les autorités Ottomanes refusent et alléguent qu'elles ont reçu des instructions de la Porte, ou bien si, tout en déclarant qu'elles adhèrent en principe à la décision, elles ne veulent pas transférer le commandement de la population albanaise, dans ce cas, après un délai de trois jours accordé à ces autorités pour leur laisser le temps de se conformer aux ordres de la Porte, le Prince de Montenegro devra s'adresser au Prince de Montenegro, qui sera invité à faire avancer ses troupes et à prendre possession de Duligno par les moyens militaires. Les assurances données qu'il sera soutenu par la présence de flottes.  
« Si le prince de Montenegro ne se conformait à l'autorisation de faire avancer ses troupes dans l'un et l'autre des cas ci-dessus prévus vous en aviserez le gouvernement de la république par le télégraphe et vous attendrez de nouvelles instructions.  
« Vous tiendrez le gouvernement de la république au